

La menuiserie



Les peintres sur chantier



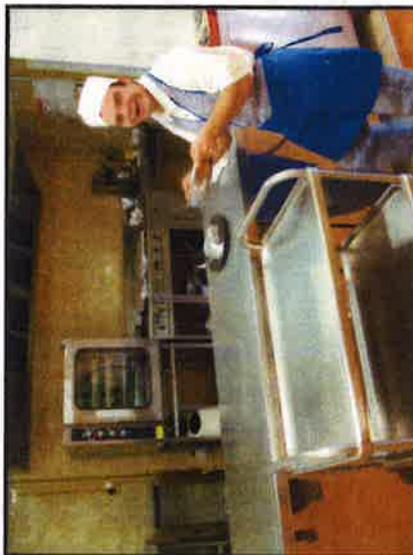
Les Poires tapées



Le conditionnement



La cuisine



Les Espaces verts



ESAT
Léopold Bellan
Chinon

*Pour la santé
et l'autonomie*



L'établissement a été créé en 1987 sur le site de la zone industrielle de Chinon.

Depuis 1998, il est géré par la Fondation Léopold Bellan.

L'ESAT de Chinon met à disposition de personnes en situation de handicap des services qui permettent tout à la fois d'avoir une activité professionnelle et des soutiens favorisant l'insertion sociale et l'épanouissement individuel.

6 Rue Rolland PILAIN – 37500 CHINON
Tel : 02 47 98 45 55 Fax : 02 47 93 13 94
esat.chinon @ bellan.fr

LES METIERS

L'ESAT propose 6 secteurs d'activités :

MENUISERIE

Fabrication de parement de parquet flottant.
Vieillessement de parquet de chêne.
Mobilier urbain.
Staves et merrains.

PEINTURE EN BATIMENT

Rénovation et entretien d'intérieurs
Peinture de boiseries extérieures

ESPACES VERTS

Travaux de créations et entretiens
Entretien voiries

CONDITIONNEMENT-POIRES TAPPEES

Petits montages, assemblages, ensachages.
Depuis 1995, l'ESAT produit une spécialité locale et participe à sa promotion.

Ces activités de production permettent à l'ESAT de rémunérer les travailleurs, et améliorer les conditions d'accueil.

La plus grande part de l'activité concerne des donneurs d'ordre institutionnels ou industriels, mais de nombreux particuliers font appel au savoir faire des équipes de l'ESAT.

L'ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par 32 salariés assurant les services suivants :

- Educatif et professionnel.
- Accompagnement social.
- Administratif et comptable.
- Cuisine et maintenance.

LES TRAVAILLEURS

L'ESAT accueille 105 personnes handicapées, (88 hommes, 17 femmes)

Pour être travailleur de l'ESAT de Chinon, il est nécessaire

- 1- D'obtenir une décision d'orientation en ESAT par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) suite à une démarche auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- 2 - De faire une demande à l'ESAT.
- 3 - De réaliser un stage d'évaluation de 3 semaines à 1 mois.
- 4 - Après un bilan positif, d'attendre qu'une place soit disponible.

L'hébergement peut être assuré par le Centre d'Habitat du Vélor qui accueille 47 travailleurs de l'ESAT.

Le Centre d'Habitat a pour mission d'héberger et d'accompagner les personnes dans leur vie quotidienne et sociale en dehors de leur activité professionnelle.

L'ESAT et le Centre d'Habitat coordonnent leurs actions en permanence.

Par ailleurs, les personnes qui le souhaitent, peuvent bénéficier d'une aide à la vie sociale par le SAVS lorsqu'elles ont un logement indépendant. Le SAVS est un service dépendant du Centre d'Habitat.

Les services de l'ESAT peuvent aider les personnes à accéder à l'un de ces services.

Les bureaux



Les ateliers



Le restaurant

